

FIGURATION ET REPRESENTATION DE L'ARCHITECTURE



EPFL // ENAC // LAPIS
2016-2017

«Imagine le visage d'un montagnard suisse et celui d'un habitant d'une maison du sud-est de l'Europe. Leurs maisons sont belles et rationnelles parce qu'elles sont la chose la plus juste et opportune en ces lieux».
Paul Schmitthenner, *Gebaute Form* (1949), Verlagsanstalt Alexander Koch, Leinfelden-Echterdingen 1984

AVANT-PROPOS

Nicola Braghieri

Si l'observation permet d'emmagasiner des informations sur la base de nos perceptions, il nous faut, pour communiquer et échanger ces informations avec nos contemporains, maîtriser les conventions de représentation qui ont cours à une époque et dans un espace donné. Il nous faut également connaître et maîtriser les codes d'expression dans leur diversité pour pouvoir en jouer, faire référence à tel ou tel autre type de représentation, telle ou telle autre convention graphique, s'inscrire dans une tradition ou s'en écarter avec la conscience des références qu'elle véhicule.

Le cours se concentrera sur la représentation de l'architecture vernaculaire dans son sens le plus littéral. L'objectif sera d'apprendre à observer le territoire et ses bâtiments au travers d'outils – tel que le dessin et la maquette d'architecture – qui permettent une perception directe du bâti. Les techniques de la figuration architecturale font, en effet, partie des premiers instruments opératoires de l'architecte et consistent les plus élémentaires ruses du métier.

L'enseignement portera sur l'ensemble des opérations logiques et formelles liées à la représentation. Les connaissances et les pratiques acquises pendant les années de l'enfance et de la formation scolaire seront redécouvertes et mise en œuvre. L'accent sera mis sur l'interaction entre les outils numériques et la pratique manuelle. Réflexion théorique et approche pratique seront inséparables de la méthode d'enseignement.

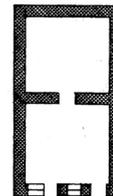
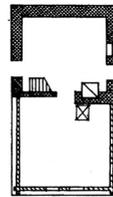
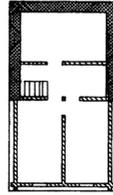
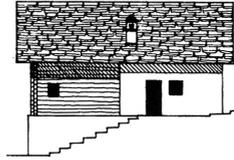


Fig. 1 : maison à Sornico, Tessin.
Extrait de Aldo Rossi,
Eraldo Consolascio,
Max Bosshard,
La costruzione del territorio, Lugano
1979

OBJECTIFS

Le cours, à travers une campagne de relevé sur le territoire rural alpin, se donne le double objectif de présenter aux étudiant(e)s les techniques de figuration de l'objet construit et d'ouvrir leur regard sur l'importance de la culture matérielle dans la pratique de l'architecture.

Approche scientifique et attitude intellectuelle sont les deux aspects inséparables de la formation d'un bon architecte. Il s'agit d'affronter la construction «vernaculaire», l'architecture «traditionnelle», le patrimoine «rural» à travers l'expérience physique du relevé et celle, abstraite, du redessin.

Le travail de relevé engage le corps dans une appropriation physique de l'objet, un contact direct avec le territoire, une analyse opératoire des techniques constructives et de la matière.

Le redessin développe une réflexion sur la forme de l'objet considérée comme la synthèse des interactions complexes d'une chaîne d'événements. L'édifice est le résultat matériel de l'action et de la réaction de l'homme sur le territoire. Il contient la nécessité de la construction et sa volonté de forme. Son redessin devient la prise de conscience, mise à distance et transposée par la représentation en deux dimensions, des raisons et sentiments qui ont généré la forme finale.

La construction de la maquette peut être considérée comme la réappropriation physique du labeur de l'artisan, l'étudiant(e) retrace le parcours des gestes et des réflexions lisibles dans les détails et la matière de tout édifice.

L'approche globale des thématiques de l'architecture, de l'échelle du détail

constructif jusqu'au rapport au territoire, est une expérience ardue et difficile pour un architecte en formation, particulièrement s'il elle a lieu uniquement au sein du projet. Le redessin permet d'affronter plus aisément cette ascension sur les traces évidentes d'un sentier mille fois parcourus.

Le travail portera donc sur deux aspects distincts : l'analyse de l'objet dans sa configuration formelle et sa représentation critique comme produit fini d'actions à la fois réfléchies et développées sur le long terme mais également automatiques et spontanées. L'approche «généalogique»,

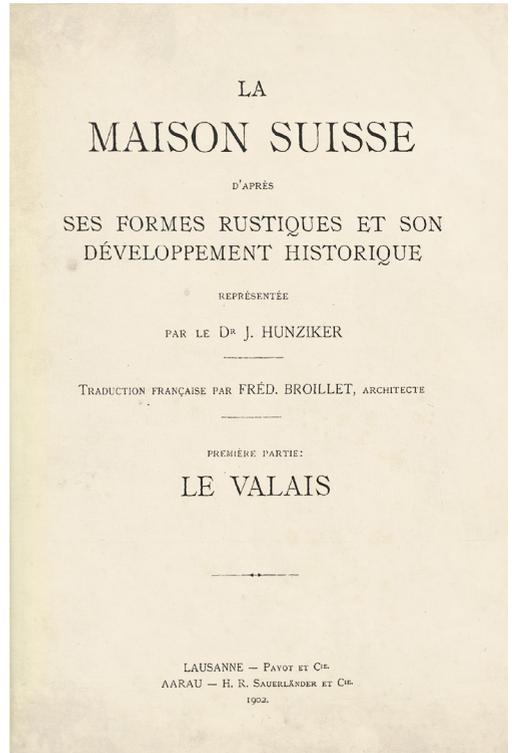


Fig. 2 : page de titre du livre sur la maison valaisanne de Jakob Hunziker

qui décrit les vicissitudes et les raisons de chaque élément construit sera toujours accompagnée d'une lecture «phénoménologique», capable de s'en tenir à la surface extérieure des choses pour y recueillir les secrets de la forme.

Le travail de relevé et de dessin du patrimoine construit est indubitablement une expérience fondamentale de la formation de chaque architecte. Non seulement comme outil utile dans le quotidien de la profession mais aussi parce que la réflexion sur la notion d'«architecture sans architecte» nous entraîne à penser le rapport entre architecture et culture manuelle dans une condition contemporaine où le «produit fini préfabriqué» acheté sur catalogue et la standardisation des techniques d'exécution pour satisfaire les demandes toujours plus pressantes de certification de qualité. Le relevé nous oblige ainsi à traduire en images architectoniques et en descriptions littéraires des œuvres artisanales construites par des paysans et des charpentiers exclusivement soucieux de se protéger des intempéries et de jouir des dons de la nature.

Ce qui pourrait sembler une opération inutile, le redessin d'objets devenus obsolètes par des techniques de moins en moins usitées, devient en fait une expérience très importante car elle impose une confrontation physique, un labeur réel sur un objet construit à échelle 1:1. Un tel travail est une expérience en soi car elle n'est filtrée par aucune technologie visant à substituer la plus phénoménale des attitudes de l'homme : celle de lier par la logique l'observation et la conscience de toute action future. En ce sens, le «redessin critique» devient «projet opératoire»,

capable de sélectionner et de passer au tamis de l'analyse chaque élément et chaque détail, isolant les «bonnes attitudes» des «mauvais choix». L'expérimentation sur un objet existant permettra d'éduquer l'œil et d'exercer la main pour atteindre une pleine autonomie de l'impulsion créatrice.

L'exercice de réduction d'échelle d'un objet, conçu originellement directement à l'échelle 1 : 1 oblige l'étudiant(e) à opérer une série de choix et à développer une économie de la représentation. Abstractions et simplifications font partie de la méthode et de l'approche de tous les architectes.

La difficulté d'appréhender et de comprendre certains aspects de l'objet impose un travail d'imagination pour reconstruire la figure dans un tout cohérent. Substituer, éliminer, ajouter sont des tâches effectuées non pas par l'intuition et l'improvisation mais par une réflexion attentive. Le geste créatif découle ainsi du raisonnement et de la juste pondération. Il s'agit souvent pour l'architecte d'un travail de rigueur et de modération, qualités aujourd'hui toujours plus négligées.

Sources

- Bernard Rudofsky, *Architecture without architects*, Doubleday & Company, New York 1964
- Aldo Rossi, Eraldo Consolascio, Max Bosshard, *La costruzione del territorio nel Cantone Ticino*, Fondazione Ticino Nostro, Lugano 1979
- Michael Alder, Diego Giovanoli, *Soglio. Siedlungen und Bauten / Insedimenti e costruzione*, Ingenieurschule Beider Basel, Muttentz 1983

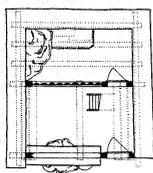
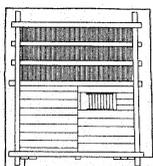
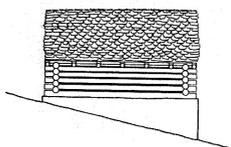
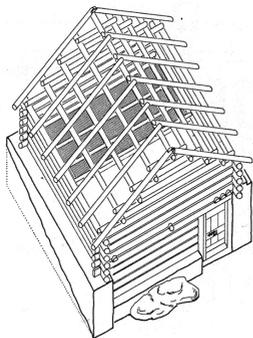
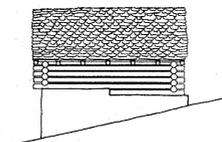
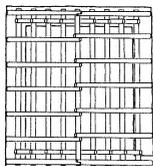
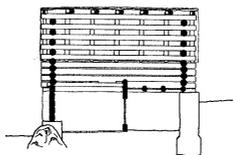
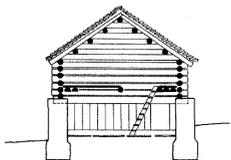


Fig. 3 : séchoir type I, Soglio, Grisons.
Extrait de Michael Alder, Diego Giovanoli, *Soglio. Siedlungen und Bauten / Insedimenti e costruzioni*, Basel 1997

LES SITES

Le travail consiste à relever et restituer une série de bâtiments ruraux du Canton du Valais des villages de Lens, Grimentz et Saint-Luc situés dans le district de Sierre.

Lens

L'agglomération historique regroupe pratiquement la totalité des constructions anciennes du site. Elle s'inscrit sur une plate-forme étroitement enserrée par deux buttes, le groupement église-prieuré occupant l'épaule d'une troisième éminence, plus importante (Fig. 4-5). Cette topographie bien particulière superpose à une structure générale de type concentré, indifférencié, une organisation localement nuancée, spécifique, enrichissant considérablement l'image du site. Dans ce tissu faiblement différencié la place de l'église et les bâtiments qui la délimitent, ainsi que, dans une moindre mesure, le carrefour central ponctué par des tilleuls revêtent un rôle structurant indubitable, qui ne ressort pas totalement du plan.

La majorité des constructions présentent leur pignon face à la vallée du Rhône et au soleil, conférant une grande unité aux silhouettes extérieures. Les exceptions, peu nombreuses, sont constituées par des constructions plus tardives ou dont l'orientation est déterminée par leur implantation en bordure d'une place ou d'un carrefour.

Le noyau marquant l'ancien accès de la localité, malgré sa taille réduite, constitue une composante importante du site, avec notamment une bande de jardins assurant une aire tampon avec les nouvelles constructions bordant la route d'accès ac-

tuelle. Caractérisé par un tissu traditionnel, alliant socle et angle en maçonnerie à des étages en madriers, il présente une grande homogénéité, encore renforcée par l'existence de plusieurs couvertures en dalles de pierre.

L'ancien noyau d'accès est aujourd'hui relié à l'agglomération principale par un tissu mixte ; ce dernier a été créé pour l'essentiel après 1970 et tranche sur le caractère rural historique du site, avec notamment la nouvelle maison de commune, dont la taille et l'architecture ne facilitent guère l'intégration.

Source

- Inventaire des sites construits à protéger en Suisse (ISOS), 2004

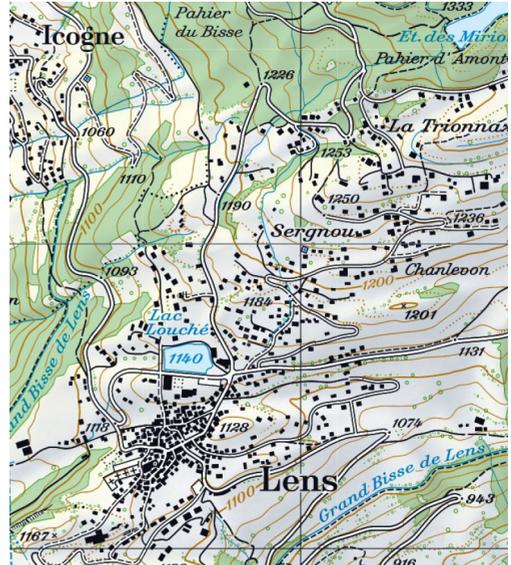


Fig. 4 : Carte nationale de la Suisse, Office fédéral de la topographie swisstopo 2017

Fig. 5 : Photo aérienne, Office fédéral de la topographie swisstopo 2017



Grimentz

À l'exception d'un noyau rural constituant un poste avancé sur l'ancien chemin d'accès muletier, la plupart des composantes du site sont implantées le long d'une voie courant plus ou moins parallèlement aux courbes de niveau (Fig. 6-7). Du sud au nord se succèdent l'agglomération historique, puis un noyau mixte à la hauteur du carrefour d'accès et, au-delà, deux noyaux ruraux de taille réduite.

L'agglomération historique représente de loin la composante principale du site, que ce soit par sa taille ou par la qualité et la densité de son tissu, qui lui ont valu de figurer sur la liste de Protection des biens culturels d'importance nationale. Alors que l'église et les deux espaces de dégagement qui la jouxtent sont implantés sur une saillie du terrain, le tissu s'incurve ensuite en creux jusqu'à son extrémité. La limite correspond au cours du torrent du Marais, à l'origine de ce mouvement de terrain qui détermina lui-même le choix de l'implantation historique. Le tissu se caractérise par une uniformité exceptionnelle, y compris dans le cadre des agglomérations de la vallée. Les constructions réalisées en madriers, sur un socle en maçonnerie, présentent presque toutes leur pignon aval au sud-est, face au vallon, tandis que les toitures ont conservé dans la plupart des cas leur couverture d'origine en bardeaux. Les balcons sont disposés latéralement, ce qui accentue la verticalité du tissu sur rue. Exceptionnellement, lorsque le bâtiment est en limite d'un espace libre un peu plus important, comme par exemple à la hauteur de l'église, le pignon reçoit une orientation différente pour profiter de ce

dégagement inhabituel dans le tissu par ailleurs extrêmement dense. Le premier plan de la silhouette sud-est est occupé soit par des bâtiments de prestige - église, maison bourgeoise -, soit par des dépendances, dont certaines regroupées.

Source

- *Inventaire des sites construits à protéger en Suisse (ISOS)*, 2004

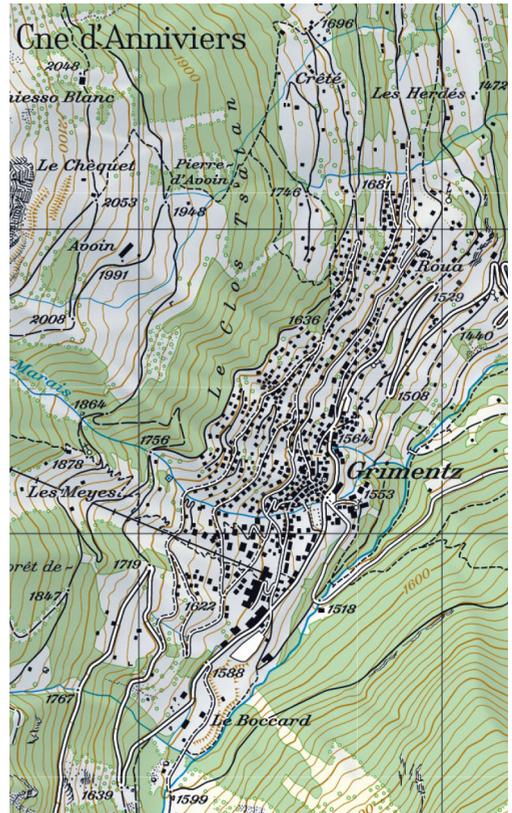


Fig. 6 : Carte nationale de la Suisse, Office fédéral de la topographie swisstopo 2017

Fig. 7 : Photo aérienne, Office fédéral de la topographie swisstopo 2017



Saint-Luc

Le village présente un tissu encore marqué par les conséquences des deux incendies du 19^e siècle. L'ensemble central est caractérisé par la persistance de son tissu ancien - construction en bois massif, sur socle en maçonnerie et pour certaines, couverture en tavaillons - et constitue, davantage qu'un groupement autonome, l'addition des parties de l'agglomération épargnée par ces incendies ; ce groupement s'affirme aujourd'hui en contraste intense avec le noyau en maçonnerie enduite entourant l'église (Fig. 8-9).

Les espaces intermédiaires présentent aujourd'hui un caractère mi-rural, mi-urbain d'une grande diversité, marquant ainsi fortement l'image de l'agglomération.

Outre une rangée d'habitations typiques de la région et une file de dépendances, dont un moulin, le site est fortement marqué par la présence de deux hôtels datant de la seconde moitié du 19^e siècle, principalement celui du Cervin, aujourd'hui réservé à l'accueil de colonies de vacances, très caractéristique du « palace » suscité lors des débuts du tourisme cosmopolite.

Sur la carte Siegfried de 1892, le site présente pratiquement l'emprise actuelle du périmètre d'agglomération, peut-être légèrement diminué à l'est. La fin du 19^e siècle est également marquée par l'implantation des deux hôtels : le Bella Tolla et, un peu après, le Grand hôtel du Cervin ; dans la mesure où ces deux bâtiments sont implantés un peu à l'écart du tissu ancien, dans l'emprise de la route de passage, le site historique n'en est guère modifié.

Par la suite, des constructions indivi-

duelles, essentiellement des résidences secondaires, souvent réalisées en bois, se sont implantées à la périphérie du périmètre d'agglomération, constituant un tissu lâche s'intégrant sans grand problème dans le paysage.

Source

- *Inventaire des sites construits à protéger en Suisse (ISOS)*, 2004

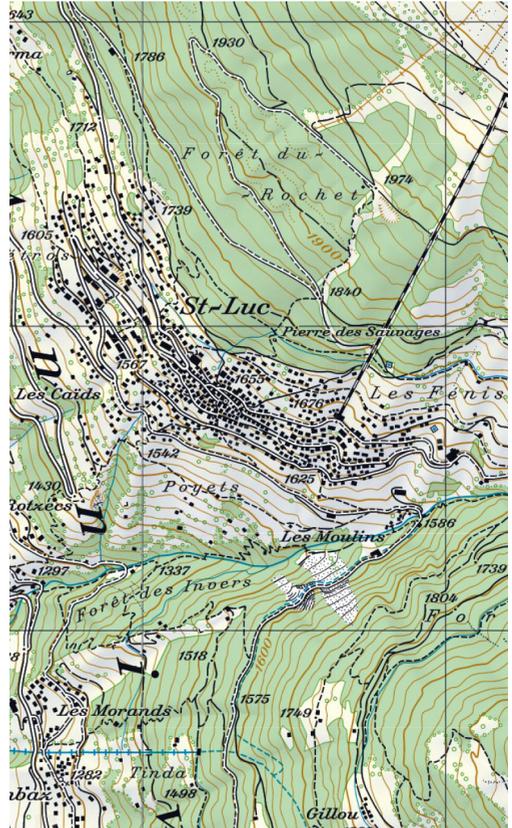


Fig. 8 : Carte nationale de la Suisse, Office fédéral de la topographie swisstopo 2017

Fig. 9 : Photo aérienne, Office fédéral de la topographie swisstopo 2017



LES BÂTIMENTS

Il s'agit principalement du bâti rural dont les différentes affectations d'origine ne répondent plus aux dynamiques socio-économiques territoriales actuelles. Le travail de relevé permet, dans un premier temps, d'inventorier le patrimoine bâti afin d'en reconnaître les principes structurants qui participeront, dans un deuxième temps, à la réflexion autour du projet de conservation et de transformation.

Le raccard

Il se compose d'un élément servant de dépôt et d'un élément porteur, destiné à mettre la récolte à l'abri de l'humidité du sol et des attaques des rongeurs.

Le dépôt est construit de manière assez rudimentaire, à l'aide de madriers croisés. Il comporte un étage, parfois plusieurs. Les pignons munis des raidisseurs nécessaires (aiguilles) portent la charpente très simple (sans ferme) et la couverture de bardeaux, d'ardoises ou de dalles. Des galeries de bois disposées contre la façade et l'abri de l'avant-toit servaient primitivement au séchage des fèves avant leur battage.

L'élément porteur est toujours constitué par un certain nombre de piliers, ou quilles: quatre supportent les angles et d'autres (au nombre de deux à dix) sont disposés sous les façades et sous l'aire. Pour assurer une rigidité suffisante de l'ensemble, la base des piliers est ancrée dans un cadre de madriers entrecroisés.

Le grenier

Celui-ci, qu'il se trouve à l'intérieur du village ou dans un quartier spécial, est implanté de manière à diminuer les risques

d'incendie.

Devant répondre aux mêmes nécessités que le raccard, c'est-à-dire être maintenu à l'écart de l'humidité et des rongeurs, le grenier est construit suivant une technique très semblable. On remarque toutefois que l'assemblage des bois est notablement plus soigné pour assurer une parfaite isolation. Les supports verticaux (quilles), disposés comme ceux des raccards, sont ordinairement réduits au nombre minimum de quatre.

L'intérieur du grenier, qu'il soit en un seul volume ou partagé en plusieurs compartiments ayant chacun leur porte et appartenant à des propriétaires différents, est pourvu de coffres fixes. Le local sert en outre à conserver des biens précieux, comme l'argent, des titres de propriété et d'autres documents, c'est pourquoi le grenier est souvent muni de portes très solides, avec d'excellentes serrures.

La grange-écurie

La partie inférieure de l'édifice sert toujours d'écurie (étable). L'écurie peut être construite en bois, mais est souvent bâtie en maçonnerie. Au-dessus de cette partie repose une grange, dans laquelle est entreposé le fourrage nécessaire pour l'hiver. Selon les régions, cette dernière est en bois ou en maçonnerie. Elle comprend une ou deux portes et parfois des escaliers lui donnent accès.

Sources

- Jakob Hunziker, *La maison Suisse d'après ses formes rustiques et son développement historique. Le Valais*, Payot, Lausanne 1902

- *Témoins du passé dans le Valais moderne*,
École valaisanne, Sion 1975
- Wilhelm Egloff, Annemarie Egloff-
Bodmer, *Les maisons rurales du Valais*.
Tome 1, Société suisse des traditions
populaires, Bâle 1987
- Roland Flückiger-Seiler, *Les maisons
rurales du Valais. Tome 2. L'habitation en
pierre et la maison concentrée (Val d'Illeiz)*,
Société suisse des traditions populaires,
Bâle 2000
- *Mutations du bâti de la vie rural*,
Patrimoine Suisse section Valais romand,
2009
- Roland Flückiger-Seiler, Klaus
Anderegg, Denyse Raymond, Hildegard
Loretan, Werner Bellwald, *Les maisons
rurales du Valais. Tome 3.1. Les sites et
les formes d'habitat au cours du temps.*
*L'agriculture valaisanne et ses bâtiments
entre vignes, villages, mayens et alpages*,
Société suisse des traditions populaires,
Bâle 2011
- Werner Bellwald, *Les maisons rurales
du Valais. Tome 3.2. Forges, foulons et
fours à pain. Des bâtiments et une société
en transformation*, Société suisse des
traditions populaires, Bâle 2011

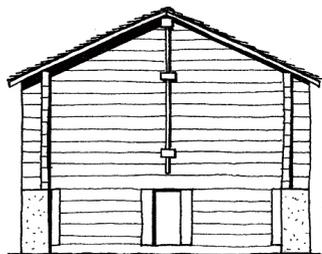
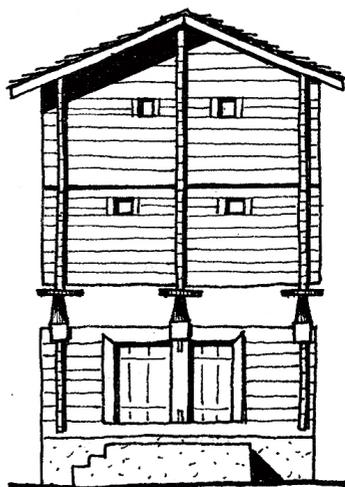
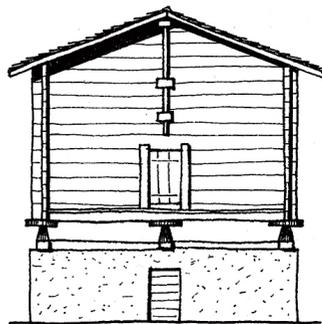


Fig. 10 : le raccard, le grenier, la grange-écurie

QUELQUES DÉFINITIONS

L'architecture rurale est souvent définie comme « traditionnelle » ou encore comme propre à un lieu, vernaculaire. Toutefois il convient de préciser ces différents termes puisque l'attribut « rural » est loin de représenter un phénomène unitaire et cohérent, mais il constitue au contraire un langage largement influencé par les différents aspects culturels (société, économie, territoire-ressources/morphologie) qui lui donnent forme.

Patrimoine

Une première catégorie, générale et fédératrice, dans laquelle nous pouvons inclure l'architecture rurale est la notion de patrimoine. Il ne s'agit pas ici de retracer la généalogie du terme – une étude qui nécessite un espace de réflexion plus ample – mais plutôt d'en définir le mode opératoire à l'intérieur de la pratique du relevé orienté au projet d'architecture. Faut-il conserver ? Faut-il restaurer ? Des interventions radicales sur le patrimoine bâti sont-elles envisageables ? Pour y répondre, il est nécessaire de nous situer par rapport à la notion de patrimoine, mais aussi et surtout par rapport au procès de patrimonialisation.

Pour le faire, nous nous référons au dernier ouvrage de Pierre Caye où l'auteur s'interroge sur les possibilités de la substance créatrice au sein de notre société, entre production et improduction ; cette dernière étant « la condition non productive de la production ». Cette opération tente de rediscuter le couple théorie et pratique relativement au régime juridique et à l'intelligence – *ratiocinatio* – du dispositif technique de l'architecture.

Des rapports complexes qui sont étroitement liés aux problématiques soulevées par les politiques de développement durable et donc à l'idée d'une « conservation » sociale à transmettre aux générations futures. « On assimile habituellement la notion de patrimoine à l'ancien et à la nostalgie qu'il suscite. Mais le patrimoine, au sens juridique du terme, n'a rien à voir avec le passé ; il vise au contraire à donner un avenir aux choses. En tant que telle, la patrimonialisation contribue à la construction du temps et de sa continuité du passé vers l'avenir au moyen du moment présent, où a lieu l'acte même de patrimonialisation. (...) La conservation est nécessairement la transmission ». L'architecture est l'un des majeurs opérateurs de ce travail de transmission – pour le moins en ce qui concerne les biens et la culture matériels – qui ne signifie pas simplement transposer le passé, mais plutôt l'appréhender au travers d'une intelligence critique que le relevé architectural et sa restitution permettent de développer.

Source

- Pierre Caye, *Critique de la destruction créatrice. Production et humanisme*, Les Belles Lettres, Paris 2015

Tradition

Terme controversé et difficilement définissable qui, en temps de crise culturelle, est plutôt une projection du présent sur le passé qu'un véritable héritage de ce dernier ; comme exposé dans le livre de Hobsbawm et Ranger.

En architecture, comme observé par Nicola Braghieri, « la tradition est un univers désordonné de connaissances et

sentiments qui lie matériellement l'architecture au travail de l'homme, à sa pratique constructive. C'est le sens commun basé sur la répétition d'expériences personnelles, reconnues collectivement pour leur évidente intelligence. La tradition n'a aucun lien avec l'histoire, celle-ci entendue comme succession d'évènements, mais se reconnaît plutôt avec le lent écoulement du temps dans le monde du 'toujours-présent'. C'est une chose vivante, en transformation continue, un processus évolutif par l'intermédiaire d'imperceptibles et successifs passages. Elle confère continuité et linéarité au développement des évènements tout en ordonnant avec mesure leur écoulement. Lorsqu'elle s'arrête, elle meurt».

Source

- Eric Hobsbawm, Terence Ranger,
The Invention of Tradition, Cambridge
University Press, Cambridge 1983

Vernaculaire

Notion qui identifie le mieux la culture et le patrimoine rural, si nous nous référons principalement aux pays francophones et au monde anglo-saxon. Le terme renvoie non seulement aux modalités d'appropriation d'un lieu spécifique des petites communautés paysannes, mais aussi à une forme d'habitation qui, contrairement aux idées reçues, construit son identité non pas en s'enracinant définitivement dans un territoire, mais en s'appuyant sur des logiques spatiales flexibles et mouvantes malgré la lente évolution de quelques types fonctionnels.

Nous empruntons cette lecture à John Brinckerhoff Jackson qui distingue *lands-*

cape (paysage) de *country* (pays), espace vernaculaire et aristocratique ou politique. «Dans l'optique des nobles, du clergé et des grands propriétaires, paysage n'était qu'un terme vernaculaire ou rural pour désigner un groupe de petits espaces temporaires, aux mesures imprécises, qui changeaient même de forme et de taille. (...) Bien que les deux types d'espaces se recoupent, la différence entre les deux visions du monde et leur organisation de l'espace était profonde, et dans la mesure où nous sommes en train d'explorer l'usage ancien du mot paysage, c'est le paysage vernaculaire qui nous retient. (...) Le mot (vernaculaire) provient du latin *verna*, c'est-à-dire un esclave né dans la maison du maître ou de la maîtresse, et par extension, à l'époque classique, c'était un indigène, quelqu'un dont l'existence se bornait à un village ou à une propriété, voué à un travail répétitif. Une culture vernaculaire impliquerait un mode de vie régi par la tradition et la coutume, tout à fait éloigné du vaste monde politique et de la loi ; mode de vie où l'identité ne provenait pas de la possession permanente de la terre, mais de l'appartenance à un groupe ou à une grande famille».

Source

- John Brinckerhoff Jackson, *À la découverte du paysage vernaculaire*, Actes Sud, Arles 2003

CALENDRIER

Le cours prévoit de se déplacer dans le Canton du Valais pour effectuer le relevé du patrimoine vernaculaire. Trois sites ont été retenus : Lens, Grimentz et Saint-Luc ; chaque groupe, composé de 3 ou 4 voire 5 étudiant(e)s selon la dimension du bâtiment, devra relever et restituer (cf. liste des rendus) le bâtiment qui leur sera attribué. La phase de restitution et dessin se déroulera à l'EPFL.

**Ven 24 février // EPFL
salle AAC 231**

8.15 - 9.30 (75')

NICOLA BRAGHIERI

Brève introduction au cours :

*regarder/voir/observer/représenter/
figurer*

*pourquoi et comment étudier la culture
matérielle*

*pourquoi l'architecture sans architectes
est importante*

*théorie > technique > poétique >
esthétique (lexique)*

COMMUNICATION POUR
LA FORMATION DES GROUPES

PAUSE 15 min

9.45 - 10.45/11.00 (75')

CHRISTOPHE VALENTINI

Présentation contextes :

patrimoine VS > rural > type > territoire

11.00 - 11.40 (40')

PATRICK GIROMINI

Introduction à la première journée de
relevé

11.40 - 12.00 (20')

NICOLA BRAGHIERI

OLIVIER MEYSTRE

Croquis, photo > les outils des
«Maîtres»

PAUSE MIDI

13.15 - 16.00 (165')

Pratique du relevé sur le campus de
l'EPFL

Ven 3 mars // VALAIS

8.00 dép. EPFL - 18.15 arr. EPFL

1ère sortie de relevé

**Ven 10 mars // EPFL
salle AAC 231**

8.15 - 8.30 (15')

NICOLA BRAGHIERI

Vision en plan et conventions
graphiques

8.30 - 9.00 (30')

FILIPPO FANCIOTTI

Dessin 2D vectoriel :

*charte graphique > lignes > textures >
échelles*

9.00 - 9.45 (45')

OLIVIER MEYSTRE

Traitement des images :

*logiciels > résolution > formats
d'exportation*

PAUSE 15 min

10.00 - 10.40 (40')

PATRICK GIROMINI

Éléments du vernaculaire :

*techniques > technologies > matériaux >
nomenclature > vocabulaire*

10.40 - 12.00 (20')

NICOLA BRAGHIERI

Classique, moderne, tradition :

*la cabane d'Adam et les traités
d'architecture*

théorie de la tradition

tradition sans théorie

PAUSE MIDI

13.15 - 16.00 (165')

BUREAU LAPIS

Réception et critique des croquis de la
1ère journée de relevé
(selon liste de passage)

13.15 - 16.00 (165')

BUREAU LAPIS

Réception et critique des croquis et
photos de la 2ème journée de relevé
(selon liste de passage)

Ven 17 mars // VALAIS

8.00 dép. EPFL - 18.15 arr. EPFL

2ème sortie de relevé

Ven 24 mars // EPFL

salle AAC 231

8.15 - 9.00 (45')

PATRICK GIROMINI

Sur le patrimoine :

*patrimoine > rural > vernaculaire > que
faire ?*

9.00 - 9.20 (20')

NICOLA BRAGHIERI

Breve introduction à l'architecture
moderne alpine :

*Le moderne et les Alpes, c'est-à-dire la fin
du mythe méditerranéen comme éternel
moderne*

9.20 - 10.00 (40')

NICOLA BRAGHIERI

Sur Franco Albini architecte

PAUSE 15 min

10.15 - 10.45 (30')

NICOLA BRAGHIERI

Breve introduction au dessin 3D :

Vision en perspective et axonométrie

10.45 - 12.00 (75')

FILIPPO FANCIOTTI

Dessin 3D (1ère partie) :

logiciels > organisation travail > modèle

PAUSE MIDI

Ven 31 mars // EPFL

salle AAC 231

8.15 - 9.15 (60')

PATRICK GIROMINI

Paysage vernaculaire :

territoire vs paysage > enjeux

9.15 - 10.15/10.30 (75')

ROBERTO DINI

Sur Carlo Mollino architecte

PAUSE 15/30min

10.45 - 12.00 (75')

FILIPPO FANCIOTTI

Dessin 3D (2ème partie) :

modèle pour la maquette

PAUSE MIDI

13.15 - 16.00 (165')

TRAVAIL EN ATELIER

Professeur et assistants disponibles
pour des questions et des critiques

Ven 7 avril // EPFL

salle AAC 231

8.15 - 9.15 (60')

NICOLA BRAGHIERI

Image et imaginaires alpins :

*Le « style » alpin, c'est-à-dire la création
de l'identité nationale : l'exposition de
Genève, les hôtels historiques du XIXe, le
mythe du chalet, les jumbo chalets*

9.15 - 10.15/10.30 (75')

MICHELE MERLO

Sur Edoardo Gellner architecte

PAUSE 15/30 min

10.45 - 12.00 (75')

OLIVIER MEYSTRE

Mise en page :

logiciels > formats > composition > police > couleurs

PAUSE MIDI

13.15 - 16.00 (165')

BUREAU LAPIS

//

1er rendu :

(selon liste de passage)

pour cette date les plans des ruraux devront être finis et les façades, ainsi que les coupes, définies dans leur géométrie et leurs éléments architecturaux ; la maquette devra être commencée

Ven 28 avril // EPFL

salle AAC 231

8.15 - 9.00 (45')

PATRICK GIROMINI

Rappel rendu :

modalités d'examen et documents à rendre

9.00 - 10.00/10.45 (75')

INVITÉS

(en attente de confirmation)

Mutation des ruraux et architecture alpine

PAUSE 15/30 min

10.45 - 12.00 (75')

TRAVAIL EN SALLE

Professeur et assistants disponibles pour des questions et des critiques

PAUSE MIDI

13.15 - 16.00 (165')

BUREAU LAPIS

/2/

2ème rendu :

(selon liste de passage)

pour cette date tous les dessins 2D devront être finis ; critique axonométries et maquette

Ven 12 mai // EPFL

bureau LAPIS

8.15 - 12.00 (225')

TRAVAIL EN ATELIER

Professeur et assistants disponibles pour des questions et des critiques

PAUSE MIDI

13.15 - 16.00 (165')

TRAVAIL EN ATELIER

Professeur et assistants disponibles pour des questions et des critiques

Ven 19 mai // EPFL

bureau LAPIS

8.15 - 12.00 (225')

BUREAU LAPIS

/3/

3ème rendu :

(selon liste de passage)

pour cette date les axonométries devront être terminées ; critique maquette

PAUSE MIDI

13.15 - 16.00 (165')

BUREAU LAPIS

/3/

3ème rendu :

(selon liste de passage)

pour cette date les axonométries devront être terminées ; critique maquette

Session examens

du 19 juin au 8 juillet 2017

RENDU

Des fiches explicatives présentant les modalités du traitement des fichiers et les codes graphiques à respecter seront transmises durant le semestre lors de leçons spécifiques sur les techniques de rendu.

Liste des documents à rendre

Résolution minimale des fichiers 300 dpi; fichiers jpeg pour les images (photos) ; fichiers dwg ou dxf pour les dessins vectoriels ; fichiers pdf pour la fiche d'inventaire et le cahier critique.

DESSINS 2D au trait // échelle 1/50
- plans de tous les niveaux accessibles et reconstruction des niveaux non accessibles

- coupe transversale
- coupe longitudinale
- les 4 façades

DESSINS 3D au trait // échelle 1/50
- axonométrie en projection isométrique (bâtiment pivoté de 45°)
- axonométrie en projection isométrique éclatée (bâtiment pivoté de 45°)

FICHE ET CAHIER

- Fiche d'inventaire au format A4 (sur la base d'un exemple qui sera illustré lors du cours)
- Cahier critique au format A5 contenant : plan cadastral échelle 1/500 (base fournie par le labo), présentation de l'objet relevé (situation, type, matériaux, techniques, technologies), croquis de relevé, reportage photographique, ensemble des dessins 2D et

3D réduits à l'échelle 1/200, éventuellement des détails en 2D et/ou 3D aux échelles 1/10 et 1/5

MAQUETTE

- maquette à l'échelle 1/20 (indications sur les dimensions de la base et les matériaux à utiliser données durant le cours)

Étapes de travail et rendus intermédiaires

Avant le rendu final de la session d'examens en juin et juillet 2017, des rendus intermédiaires sont prévus afin de mieux organiser les étapes de travail et de corriger les documents.

VENDREDI 10 MARS

Travail en atelier :

- la mise au propre (CAD) de la 1ère étape de relevé : plans et 4 façades (géométries et épaisseurs des complexes architecturaux), échelle 1/50

Rendu attendu :

- contrôle des croquis effectués durant la 1ère journée de relevé

VENDREDI 24 MARS

Travail en atelier :

- la mise au propre (CAD) de la 2ème étape de relevé : plans et 4 façades sont définis avec plus de précision (épaisseurs et technologies en détail), échelle 1/50

Rendu attendu :

- contrôle des croquis et photos effectués durant la 2ème journée de relevé

VENDREDI 31 MARS

Travail en atelier :

- la finalisation des dessins 2D : plans et 4 façades, échelle 1/50

Rendu attendu :

- les 2 coupes doivent être commencées, échelle 1/50

- préparation du 3D pour la construction de la maquette, échelle 1/20

VENDREDI 7 AVRIL

Travail en atelier :

- la finalisation des 2 coupes, échelle 1/50

- commencer le modèle axonométrique, échelle 1/50

- commencer la construction de la maquette, échelle 1/20

Rendu attendu II :

- plans et 4 façades, échelle 1/50

VENDREDI 28 AVRIL

Travail en atelier :

- continuer le modèle axonométrique, échelle 1/50

- continuer la construction de la maquette, échelle 1/20

Rendu attendu I/2 :

- les 2 coupes, échelle 1/50

VENDREDI 12 MAI

Travail en atelier :

- continuer le modèle axonométrique, échelle 1/50

- continuer la construction de la maquette, échelle 1/20

Rendu attendu :

- les 2 axonométries doivent être commencées. échelle 1/50

- la maquette en cours de construction, échelle 1/20

VENDREDI 19 MAI

Travail en atelier :

- commencer la rédaction de la fiche d'inventaire (format A4) et du cahier critique (format A5)

- continuer la construction de la maquette, échelle 1/20

Rendu attendu I/3 :

- les 2 axonométries, échelle 1/50

Rendu final

Le rendu final inclut les corrections demandées durant les étapes intermédiaires et tous les documents en cours de production durant ces dernières.

EXAMEN (du 19 juin au 8 juillet 2017)

Présentation orale et affichage des planches (formats et modalités communiqués durant le cours)

Rendu final (cf. «liste des documents à rendre» pour les détails) :

- plans, coupes, façades, échelle 1/50

- axonométries, échelle 1/50

- fiche inventaire, format A4

- cahier critique, format A5

- maquette, échelle 1/20



Projet sous la direction du
Laboratoire des arts pour les sciences - LAPIS
Avec la collaboration du
Service des bâtiments, monuments et archéologie du Canton du Valais - SBMA